

## Prime d'encouragement AIS 2024 - Saint-Gilles

### Attestation AIS

L'ASBL,.....enregistrée sous le n°d'entreprise.....et ayant son siège social à l'adresse....., agréée en tant qu'agence immobilière sociale par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en date du...../.../..... sous le n°....., certifiée, par l'intermédiaire de son (sa) coordinateur (trice), Madame/Monsieur....., être chargé(e) de la gestion locative du/des logement(s) suivant(s) en 2024.

- Un appartement/une maison sis(e) à 1060 Saint-Gilles, (adresse)..... étant répertorié(e) au cadastre dans la.....ième division, section.....n°....., appartenant en pleine propriété/Usufruit/Emphytéose à Madame/Monsieur..... .  
Le(s) bien(s) est (sont) en effet pris en gestion ou loué via notre agence immobilière sociale pour une durée de 9 ans minimum.
  
- Un appartement/une maison sis(e) à 1060 Saint-Gilles, (adresse)..... étant répertorié(e) au cadastre dans la.....ième division, section.....n°....., appartenant en pleine propriété/Usufruit/Emphytéose à Madame/Monsieur..... .  
Le(s) bien(s) est (sont) en effet pris en gestion ou loué via notre agence immobilière sociale pour une durée de 9 ans minimum.
  
- Un appartement/une maison sis(e) à 1060 Saint-Gilles, (adresse)..... étant répertorié(e) au cadastre dans la.....ième division, section.....n°....., appartenant en pleine propriété/Usufruit/Emphytéose à Madame/Monsieur..... .  
Le(s) bien(s) est (sont) en effet pris en gestion ou loué via notre agence immobilière sociale pour une durée de 9 ans minimum.

Date, cachet, signature de la coordinatrice/du coordinateur de l'AIS :